**Saint Cyr, le 21/03/17**

**Objet : Campagne de Bourse Nationale de Lycée pour l'année scolaire 2017/2018**

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de 3ème,

La campagne de Bourses Nationales de Lycée pour l'année scolaire 2017-2018 est ouverte.
**Tous les élèves de collège** susceptibles de poursuivre des études en Lycée Général ou Professionnel sont concernés.

Le barème « Bourses de Lycée » est différent du barème « Bourses de Collège ». Si vous ne bénéficiez pas de la Bourse de Collège, il se peut que vous puissiez prétendre aux Bourses de Lycée. Prenez donc **bien le temps** d'évaluer vos ressources en vous aidant du barème d'attribution des bourses de lycée 2017/2018 et en effectuant une simulation à l'adresse suivante **: www.education.gouv.fr/aides-financières-lycee**
**Les ressources à prendre en compte** : Revenu fiscal de référence de **l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de 2015.**

Si vous remplissez les conditions d'attribution, vous pouvez retirer un dossier auprès de M.BOISSON au Secrétariat d'Intendance (Les dossier « **bleus** » ont déjà été remis aux élèves déjà boursiers au Collège).
Il devra être déposé, accompagné des pièces justificatives, auprès de Mme DUCHENE, Adjoint Gestionnaire, pour le **30 Avril 2017 au plus tard**.

Corine TERELLI
Principal

Isabelle DUCHENE
Adjoint Gestionnaire

✂✂✂